

REPUBLIQUE FRANÇAISE
DEPARTEMENT DU RHONE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2018/4282

Approbation et signature d'une convention entre la Ville de Lyon et l'Institut de recherche et d'histoire des textes (IRHT) pour la mise à disposition de données de la Bibliothèque municipale de Lyon vers la base Bibale de l'IRHT

Direction des Affaires Culturelles

Rapporteur : M. GRABER Loïc

SEANCE DU 19 NOVEMBRE 2018

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 21 NOVEMBRE 2018

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 12 NOVEMBRE 2018

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 26 NOVEMBRE 2018

DELIBERATION AFFICHEE LE : 29 NOVEMBRE 2018

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme DOGNIN-SAUZE, M. BRUMM, Mme AIT MATEN, M. SECHERESSE, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GRABER, Mme CONDEMINI, M. GIORDANO, Mme REYNAUD, M. CLAISSE, Mme RIVOIRE, M. DURAND, Mme RABATEL, M. LE FAOU, Mme BESSON, M. CUCHERAT, Mme FRIH, M. LEVY, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme LEVY, Mme CROIZIER, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme BRUGNERA, Mme PICOT, M. BRAILLARD, Mme BERRA, M. BERAT, M. COULON, Mme FONDEUR, Mme BURILLON, M. PELAEZ, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, M. BOUDOT, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme SERVIEN, Mme ROLLAND-VANNINI (pouvoir à M. MALESKI), M. TOURAINE (pouvoir à M. LEVY), M. HAVARD, Mme de LAVERNEE (pouvoir à Mme NACHURY)

ABSENTS NON EXCUSES :

2018/4282 - APPROBATION ET SIGNATURE D'UNE CONVENTION ENTRE LA VILLE DE LYON ET L'INSTITUT DE RECHERCHE ET D'HISTOIRE DES TEXTES (IRHT) POUR LA MISE A DISPOSITION DE DONNEES DE LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE DE LYON VERS LA BASE BIBALE DE L'IRHT (DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 14 novembre 2018 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

La Bibliothèque municipale de Lyon (BmL) conserve et valorise un patrimoine écrit et graphique considérable de plus de 2 500 000 unités. Ce patrimoine est progressivement mis en ligne sur la bibliothèque numérique Numelyo (<http://numelyo.bm-lyon.fr/>).

Il ne s'agit pas seulement de mettre en ligne le texte ou l'image seuls, mais de donner au public des clés lui permettant de mieux comprendre les documents et leur histoire.

Dans ce cadre, la BmL a développé depuis de nombreuses années une base Provenance des livres anciens, pionnière en la matière. Parallèlement au catalogue des collections de la bibliothèque qui propose une description complète de ces ouvrages, la base contient la reproduction des marques permettant d'établir l'itinéraire géographique et intellectuel des livres en identifiant leurs anciens possesseurs et lecteurs. En restituant à travers ces images une partie du dialogue des anciens possesseurs et lecteurs avec leurs livres, la bibliothèque contribue à l'histoire du livre et à la reconstitution en ligne de bibliothèques dispersées. A ce jour, la base recense plus de 1 400 possesseurs.

Ce projet a été imité par de nombreuses bibliothèques françaises et l'idée de fédérer les bases créées par chaque établissement a été prise en compte par l'Équipement d'excellence (Equipex) Biblissima. Celui-ci a confié en 2016, d'une part à l'Institut de recherche et d'histoire des textes (IRHT) qui se consacre à la recherche fondamentale sur les manuscrits médiévaux et les imprimés anciens, et d'autre part, à la Bibliothèque de l'Institut de France, la mission de produire, collecter, structurer et fédérer les données de provenance issues des établissements au sein de la base Bibale de l'IRHT (<http://bibale.irht.cnrs.fr/>). Cette base s'adresse à toute la communauté scientifique, en libre accès.

Dans ce cadre, il est proposé d'établir une convention entre l'IRHT et la Ville de Lyon – Bibliothèque municipale pour la mise à disposition de données de la BmL vers la base BIBALE de l'IRHT.

Le présent accord définit les modalités d'import des données fournies par la BmL et les conditions de diffusion des données. La BmL reste propriétaire exclusive des données fournies.

Il est conclu pour une durée de 5 ans à compter de sa date de signature et est renouvelable par tacite reconduction.

L'intérêt pour la BmL est de donner une visibilité plus grande à ses propres données, à en faciliter l'accès aux chercheurs et à participer à l'objectif scientifique de reconstitution de bibliothèques.

Vu la convention ;

Ouï l'avis de la commission culture - patrimoine ;

DELIBERE

1. La convention entre la Ville de Lyon / Bibliothèque municipale et l'Institut de Recherche et d'Histoire des Textes pour la mise à disposition de données de la BML vers la base BIBALE de l'IRHT est approuvée.
2. Le Maire est autorisé à signer lesdits documents et tous les autres documents y afférents.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

Loïc GRABER